

Mise en œuvre des recommandations du rapport du CNIS et perspectives

Valérie Roux

Département de la Démographie - Insee



Séminaire CNIS du 7 octobre 2020



01

- Recommandations du rapport CNIS mises en oeuvre
-



02

- Une recommandation à articuler avec la révision de la PCS
-



03

- Les autres recommandations “simples”
-



04

- Les propositions plus structurantes à arbitrer

- Le recensement de la population se fait par **questionnaires auto-administrés** avec 2 modes : internet et papier
- Le recensement bénéficie d'un taux de réponse très élevé (96 %) car le questionnaire est court et les questions “simples” et jugées peu intrusives
 - contrainte de rester sur un format de **4 pages pour la feuille de logement et de 2 pages pour le questionnaire individuel**
 - La tentation d'ajouter des questions uniquement sur le questionnaire internet est une fausse bonne idée

- Le recensement est la source à privilégier pour les questionnements pertinents **au niveau local** (infra-régional notamment) pour éclairer les politiques publiques
 - Pour des questionnements de niveau national, privilégier des enquêtes thématiques plus longues
- Tout changement de question introduit une rupture de série
- Tout changement dans le questionnaire est “coûteux” à prendre en compte dans les chaînes informatiques

01

Recommandations du rapport CNIS mises en oeuvre à ce jour



Les numéros de questions citées correspondent aux numéros du questionnaire actuel

- **Proposition 1** : repérer les liens juridiques qui unissent les membres du couples en repérant les Pacs et supprimer la question 8 sur l'état matrimonial légal
- **Proposition 4** : réviser la nomenclature des diplômes
- **Proposition 16** : à la question 22, isoler la modalité "vélo" et la séparer des "deux-roues motorisés"
- **Changement de questionnaire à partir de 2015**
 - Vélo : premiers résultats régionaux dans une étude en 2017
 - Premiers résultats complets diffusés en juillet 2020 sur le recensement 2017
 - Par exemple, 5 % des parisiens vont travailler en vélo et 13 % des bordelais

- **Proposition 2** : repérer les liens familiaux qui unissent tous les membres du ménages 2 à 2
- Un gros projet à l’Insee baptisé refonte de “l’analyse ménage-famille”
- Changement de questionnaire à partir de **2018**
 - Premiers effets dès les populations légales 2019 avec la détection d’un **effet questionnaire** et le calcul d’un “ajustement”
 - Des formulations qui vont évoluer en 2021 pour être plus inclusives
 - Première étude sur les familles en 2020
 - ♦ 9 % des familles sont “recomposées”
 - ♦ 4 millions d’enfants mineurs vivent avec un seul parent

02

Une recommandation à articuler avec la révision de la PCS



- **Suite aux travaux sur la PCS 2020**
 - Avec un outil d'autocomplétion facilitant la codification de la PCS
 - Mise en oeuvre à partir de l'enquête emploi 2021
 - Envisagé à partir de l'EAR 2024 avec une révision du questionnaire
- Sera l'occasion d'arbitrer les éléments de la **proposition 6** :
 - Supprimer la question 25 (taille entreprise)
 - Reformuler les questions 24 (statut), 29 (position professionnelle) et 31 (fonction principale)
 - Adapter les questions 26 à 30 pour en faire une seule commune aux salariés et non salariés
 - Ajout d'une question "Superviser le travail des autres est-il votre tâche principale" ?
- **La refonte des questions sur la PCS pourrait libérer de la place en fin de questionnaire pour l'ajout d'une ou deux questions....**

03

Autres propositions a priori "simples" à arbitrer



- **Proposition 3** : supprimer la question sur la nationalité à la naissance
- **Proposition 5** : modifier les modalités de la question 11 pour distinguer étudiants et scolaires et mieux traiter certains statuts (stagiaires, formations en alternance)
- **Proposition 7** : simplifier la question 28 pour distinguer uniquement les emplois à durée indéterminée des autres

- **Proposition 11** : à la question 6 ajouter la modalité “propriétaire accédant”
- **Proposition 12** : ajouter “pompe à chaleur” à la question 10 et “Bois” à la question 11
- **Proposition 13** : reformuler la question 9 sur les salles de bain
- **Proposition 17** : reformuler la question sur le nombre de voitures
- **Proposition 18** : supprimer la question 13 sur le nombre d’emplacements de stationnement

04

Propositions plus structurantes à arbitrer



- **Dans le bulletin individuel:**
 - **Proposition 8** : souhait d'ajouter 2 ou 3 questions sur l'état de santé issu du modèle européen standardisé
 - **Ces questions sur la santé** restent-elles les plus prioritaires si de la place apparaît sur le questionnaire ?
 - Le groupe s'était dit par ailleurs défavorable à l'intégration de questions sur la nationalité ou le lieu de naissance des parents
 - Autre suggestion présente dans le rapport : élargir la question sur la date d'arrivée en France à tous ceux qui ont fait un séjour à l'étranger de plus d'un an

- **Dans la feuille de logement**
 - **Proposition 10** : Fusionner la question “type de construction” en page 1 et “type de logement” en page 4
 - **Proposition 14** : Ajout d’une question sur la présence d’un équipement de climatisation
 - **Proposition 15** : Ajout d’une question pour apprécier l’état du logement (question sur les défauts du logement assez longue)
 - Suppose de commencer par enlever des questions existantes comme proposé précédemment

- **Proposition 9 du rapport**

- Réaliser à court ou moyen terme **une enquête adossée au recensement**, avec un échantillon construit pour permettre une représentativité départemental, sur la santé, le handicap et la dépendance

Conclusion



- Après l'atterrissage du projet Homère de collecte par internet en 2015 et les premières évolutions de questionnaires qui ont eu lieu en 2015 et 2018, il est temps de préparer la prochaine étape
- D'autant que la **refonte de la PCS** devrait permettre l'ajout d'au moins une question dans le bulletin individuel
- Des propositions relativement simples du rapport n'ont pas encore été prises en compte :
 - sont-elles toujours d'actualité ? Peut-on les intégrer rapidement ?
- **Principaux enjeux :**
 - Arbitrer sur la ou les nouvelles questions à introduire dans le questionnaire individuel : Santé ? Migrations ?
 - Revoir la feuille de logement pour mieux s'adapter aux évolutions et mieux cerner l'état du logement

- De nouvelles contraintes seront à prendre en compte
 - Réflexions à venir pour la refonte du questionnaire internet pour le rendre “responsive design” et adaptable à une réponse par smartphone
 - Nécessitera de revoir la formulation/présentation des questions sur internet
- Quelles seront les prochaines étapes ?
 - Débats aujourd’hui et **contributions écrites attendues d’ici Noël** (intégrées dans les actes du séminaire)
 - Quelques consultations complémentaires menées par l’Insee
 - Proposition de modifications des questionnaires faite au comité de direction de l’Insee **au premier semestre 2021 pour arbitrage**

Retrouvez-nous sur :

insee.fr



Cliquez pour ajouter un titre